



# ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

## Objectifs :

Version du 01/09/2024

La VAE peut vous permettre l'obtention de tout ou partie d'une certification, d'un diplôme basé sur la valorisation de votre parcours et de vos expériences. La VAE se déroule en 3 parties : la recevabilité, le dossier de présentation de l'expérience et le jury de validation. Notre objectif est de vous accompagner au mieux pour déposer votre dossier de présentation de l'expérience.

## PREREQUIS :

- Aucun prérequis – Ouvert à tous

## LES PRÉ-REQUIS SPÉCIFIQUES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap.

Toutefois, des démarches particulières sont à réaliser. Pour cela, il vous faut prendre contact avec le Référent Handicap : Daniel BELLEC.

## Déroulement de la VAE : durée 6 à 12 mois

Les accompagnements VAE se font à la demande, en individuel, en fonction des disponibilités de nos formatrices.

24h d'accompagnement en présentiel ou en visio conférence.

- Partie 1 : La recevabilité

Il vous sera demandé de remplir un dossier de demande de recevabilité et d'y joindre les pièces justificatives de votre éligibilité.

- Partie 2 : Le dossier de présentation de l'expérience.

C'est un récit de votre parcours et de vos expériences en relation avec la certification visée.

- Partie 3 : Le jury de validation

Vous serez amené à présenter votre dossier de présentation de l'expérience devant un jury ou être mis en situation professionnelle.

## Chiffres clés :

- 3 accompagnements réalisés :
  - 1 obtention du diplôme
  - 1 validation à 80 %
  - 1 accompagnement réalisé mais dossier non déposé par le candidat au jury

## Financement et prise en charge :

- Financement employeur ou OPCO
- France Travail
- CPF
- Financement personnel

## Modalités pédagogiques :

### Etape 1 :

Présentation de la Partie 2 dossier de présentation de l'expérience

### Etape 2 :

Entretien de « retour sur parcours » et « lieux de mémoire » mise en perspective de l'expérience du candidat avec le référentiel

### Etape 3 :

Entretien d'analyse descriptive d'une pratique et prise de parole chronologique qui raconte une pratique vécue en la contextualisant

### Etape 4 :

Formalisation écrite des descriptions et analyses mise à l'écrit par le candidat de ce qui a été formulé et relecture par une tierce personne

### Etape 5 :

Informations sur l'entretien avec le jury

## Contact :

PREPA SPORT ET LOISIRS FORMATION  
61, rue de la République  
03400 YZEURE

## Daniel BELLEC (Accompagnateur certifié VAE DRJSCS) :

Portable : 06.72.70.51.81

Mail : [daniel.bellec@profession-sport-loisirs.fr](mailto:daniel.bellec@profession-sport-loisirs.fr)